

Séance extraordinaire du 3 mai 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le lundi trois mai deux mille vingt et un à seize heures quarante-six, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable (partiellement), Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Félix Masson, directeur adjoint du cabinet et responsable des relations médias, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-04-55**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 3 mai 2021.

CE-2021-04-56**Fixation de la date du prononcé de la décision du comité de démolition refusant la démolition de l'immeuble situé au 5204-5224, rue Saint-Laurent (secteur Lévis, lot 2 432 578 du cadastre du Québec)**

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-017](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 25 mai 2021, lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville, la date du rendu de la décision dans le cadre de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 16 février 2021 refusant la demande de démolition de l'immeuble situé au 5204-5224, rue Saint-Laurent, secteur Lévis, correspondant au lot 2 432 578 du cadastre du Québec.

CE-2021-04-57**Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
